

www.gouesnou.bzh



GOUESNOU

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE GOUESNOU
MAGAZIN KELAOUIN GOUENOÙ

LEMAG

#44

JAN. 2021



RENOUVELLEMENT URBAIN P.6-7



GOUESNOU SE PROJETTE À L'HORIZON 2030



PLEIN CADRE P.5

Point d'étape sur les travaux
de l'église



RENOUVELLEMENT
URBAIN P.6

Étude grand-angle



PORTRAIT P.14

Jean-Christophe Cagnard - Asten

LUDIQUÉ L'ŒIL DES GOUESNOUSIENS

LES PHOTOGRAPHES SONT AU RENDEZ-VOUS

Merci à Julien Guéguéniat d'avoir saisi cette vue captivante de Gouesnou. Retrouvez l'ensemble des clichés qui nous ont été envoyés sur la page Facebook Ville de Gouesnou et sur www.gouesnou.bzh. Pour la prochaine édition, merci de nous transmettre vos clichés pour le lundi 15 mars 2021 à communication@mairie-gouesnou.fr



Circumpolaire
© Julien Guéguéniat

Carnet

Naissances

Aëla Mikolajczak, le 21 août / **Gabin Le Borgne**, le 2 septembre / **Léon Helias**, le 7 septembre / **Louisa Le Buanic**, le 15 septembre / **Maël Pierre**, le 15 septembre / **Virgile Le Duff**, le 22 septembre / **Nina Provost**, le 7 novembre / **Inès Boudéhen**, le 11 novembre / **Maleann Coadou**, le 14 novembre

Mariages

Christophe Quéffélean et Patricia Lepetitcorps, 75 route de Saint-Renan / **Arnaud Donval et Gaëlle Couédél**, 35 rue Pierre-Péron / **Arnaud Gélébart et Guilaine Ruellan**, 145 route de Keraudren / **Kévin Roussin et Nathalie Menanteau**, 21 rue de Brest / **Patrick Le Floch et Corinne Progent**, 3 bis rue des Rochers / **André Pouliquen et Vera Nikolaevna Mikhailitchenko**

Décès

Gabriel Pont, 1 place des Fusillés / **Pâquerette Théry**, 6 rue du Château-d'Eau / **Philippe Salaün**, 25 rue de la Gare / **Fernand Le Gall**, 9 rue d'Alsace / **Guy Simon**, 16 rue du Calvaire / **Michelle Le Roux**, 13 place des Fusillés / **Jeanne Ségalen**, 6 rue de Kerargalet / **Marie-Louise Scolan**, 6 rue du Château-d'Eau / **Anne Saliou**, 29 place des Fusillés / **Laurence Marrec**, 24 rue de Créach-ar-Botred / **Pierre Haboury**, 6 rue du Château-d'Eau / **Marie Riou**, 9 rue du Calvaire / **Pierre Crenn**, 6 rue des Glaiéuls / **Annette Roudaut**, 12 bis rue du Vieux-Bourg / **Pierre Keribin**, 1 rue Prat Louac'h / **Jean Jestin**, 6 rue du Château-d'Eau / **Joseph Pronost**, 6 rue du Château-d'Eau / **Pierre Créach**, 6 rue du Château-d'Eau / **Marie-Madeleine Coatanéa**, 9 rue du Bois / **André Séné**, 5 rue du Vieux-Bourg / **Paulette Marès**, 17 rue des Capucines / **Marie Lr Hir**, 691 rue Goulven-Tréguier / **Fabrice Ruel**, 20 rue du Pont-d'Argent

Urbanisme

Déclaration préalable

GORREC Raymond, 3 rue Park-ar-Maner, clôture / **PERRY Sébastien**, 10 rue d'Anjou, clôture et abri de jardin / **COURTÉ David**, 65 imp des Châtaigniers, ravalement / **KÉRÉBEL Yohann**, 10 imp des Noisetiers, abri de jardin / **APPERRY Christian**, 3 rue des Bleuets, ravalement / **BOUROLLEC Thierry**, 2 bis rue du Bocage, abri de jardin / **CALVEZ Jean-Pascal**, 11 rue de la Vallée-Verte, piscine / **CALVEZ Jean-Pascal**, 11 rue de la Vallée-Verte, clôture / **CAVAREC Christian**, 13 rue des Rochers, réfection de toiture / **LAPLACE Maxime**, 16 rue de Penhoat, modification clôture et remplacement de portail / **PEREZ Patrick**, 3 imp Georges-Leygues, clôture / **ABJEAN François**, 19 rue des Mouettes, clôture / **FREYSSINET Hugues**, 17 rue de Penguérec, bardage / **COADOU Sébastien**, 5 imp Jean-Mermoz, conteneur / **LE LANN Kévin**, 22 rue de Kerargalet, clôture / **SCI Baronlac**, 6 avenue Baron-Lacrosse, modification de façade / **UGUEN Benoît**, 10 rue des Macareux, ravalement / **UGUEN Benoît**, 10 rue des Macareux, clôture / **MONOT Jacques**, 4 rue Saint-Gouesnou, ravalement / **RAPPIN Janine**, 7 rue des Cyprès, serre / **QUINIOU Jean-Claude**, 10 rue des Mouettes, clôture / **PLUCHON Alain**, 7 rue de Brest, ravalement de façade, pignon cheminé / **LÉON François**, 2 rue Saint-Simon, 2 lots / **PAGOT-GUIVARC'H Suzie**, 7 square des Sanderlings, Vélux / **DERRIEN Odile**, 8 rue des Mouettes, clôture / **ILY Jean-Yves**, 23 rue de Laënnec, extension / **CALVARIN Thierry**, 5 rue des Dahlias, Vélux / **QUÉRÉ Michel et Martine**, 1 rue du Muguet, extension / **CONSEIL Claude**, 20 rue de Kerargalet, clôture / **SEGGERS Élise**, 5 rue des Jonquilles, isolation par l'extérieur par enduit couleur / **ABARNOU Yoann**, 10 rue des Cyprès, carport / **BESCOND Aurore**, 4 rue du Vieux-Bourg, ouverture sur toiture / **COSTENTIN Thomas**, 21 rue de Brécon, remplacement des menuiseries et création d'une ouverture / **COSTENTIN Thomas**, 21 rue de Brécon, remplacement des clôtures et portail / **LE POLLES Marc**, 3 bis imp Alain-Le-Fur, piscine / **SARL SLBG**, 10 boulevard Gabriel-Lippmann, modification d'ouverture / **BOOF Jean-François**, 9 rue de Brest, ravalement de façade

Permis d'aménager

GOUEZ Marie-Françoise, 16 ter rue du Bois, 1 lot / **MÉNEZ Jean-Yvon**, 2 Q allée Verte, 5 lots

Permis de construire

BOULBIN Pierre-Yves - MERCIER Aline, 170 rue Léonard-de-Vinci, maison / **MALOUCHE Sofien et Carole**, 4 allée Jacqueline-Auriol, maison / **SOUSA DE ALMEIDA José et Andréa**, 35 rue Jacqueline-Auriol, maison / **TEACH Rachid et Rachida**, 280 rue Jules-Verne, maison / **QUÉRÉ Éric**, 57 allée Albert-Calmette, modification façade et surface / **COLLIOU Mathieu et JÉZÉGOU Laura**, 20 rue Jean-Corre, maison / **SALAUN Kévan et GERIN Aurélie**, 25 rue Jacqueline-Auriol, maison / **GUYON Robert et Martine**, 80 rue Jean-Corre, maison / **BABA Hicham et Rihab**, 145 rue Léonard-de-Vinci, maison / **OUANDJELI Khaled et Houda**, 70 rue Léonard-de-Vinci, maison / **LE BON Emmanuel et LAURENT Karine**, 95 rue Jeanne-Moreau, modification aspect extérieur / **ROUÉ Jean-François**, 54 rue de Penhoat, garage en bois / **LE SAOS Bertrand et Fabienne**, 40 imp Lucie-Aubrac, maison / **MESSAGER Bernadette**, 16 bis rue de la Fontaine, maison / **PONT Monique**, 21 ter rue de l'Église, maison / **POCHON Pierre**, 48 rue du Bois, modification d'un garage / **JESTIN Bruno et Valérie**, 30 allée Jacqueline-Auriol, maison / **SCI POOL SHOP**, 470 rue de Mescadiou, transfert de nom



CONFIANCE !

À l'heure de faire le bilan, il paraît évidemment difficile de tirer du positif de cette éprouvante et interminable année 2020. Je sais combien la période que nous vivons depuis trop longtemps est pesante pour nous tous. Il nous appartient – et à moi le premier – de tenir la ligne coûte que coûte, et d'avancer groupés, soudés. Pour autant, je suis optimiste. Je le suis vraiment. Et si je devais vous faire une confidence, je vous dirais même que

j'ai confiance. J'ai confiance en nos capacités collectives à affronter cette crise et ses conséquences. Pourquoi me demanderez-vous ?

Parce que je sais pouvoir compter sur votre civisme et votre sens de responsabilité. Vous l'avez démontré tout au long de cette année. Je vois quotidiennement s'exprimer la solidarité, l'entraide. Je vois ces bonnes volontés qui spontanément proposent leurs services en mairie, donnent de leur temps pour les autres.

J'ai confiance également en nos « forces vives », qui font la vitalité de notre Ville, et plus loin de notre territoire : nos associations, nos commerces, nos entreprises. Je sais toutes les difficultés rencontrées par certains et je tiens à vous assurer que la Ville est là pour vous accueillir, pour vous écouter, pour vous aider ! J'ai confiance, enfin et surtout, dans notre service public, vraiment ! À la mairie, nous apprenons à faire face ensemble, en gérant tout autant la crise, le quotidien, et l'avenir. Notre méthode est dorénavant éprouvée, même si par-

fois, il n'est pas évident de concilier ces trois aspects.

Ma conception, c'est la confiance. Mon horizon, c'est la confiance, en nos professionnels de santé, nos enseignants, tous les agents du service public, nos commerçants, toutes celles et ceux qui font la chaîne du quotidien. L'évidence, c'est l'éboueur, c'est la caissière, c'est l'artisan, c'est l'aide à domicile, c'est le chauffeur de bus. La vérité, c'est cette capacité collective à faire bloc.

Il va sans dire que je ne regretterai pas 2020. Mais est-ce à dire que c'est une année à oublier ? Je préfère la concevoir comme un révélateur. Car en 2020, Gouesnou a affirmé son esprit de corps, et toujours, sait se projeter. Alors, si je n'avais qu'un seul vœu à émettre pour 2021, c'est de poursuivre ensemble sur cette voie, avec optimisme et confiance.

Bonne et heureuse année à vous toutes et à vous tous ! Bloavez Mad !

Stéphane Roudaut
Maire de Gouesnou

www.gouesnou.bzh

/VilledeGouesnou

@Gouesnou_fr

Ville de Gouesnou

@villedegouesnou



HORAIRES DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Samedi : de 9h à 12h
Tél. 02 98 37 37 50
accueil@mairie-gouesnou.fr

SERVICE URBANISME :

Sans rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et uniquement sur rdv de 13h30 à 16h30.
02 98 37 37 72
urbanisme@mairie-gouesnou.fr

CCAS-CLIC :

Ouvert au public de 8h30 à 12h30 et sur rdv l'après-midi.
02 98 37 37 73

SOMMAIRE

P.2

BON À SAVOIR
LUDIQUE : l'œil des Gouesnouiens

P.4

RETOUR SUR

P.5

PLEIN CADRE
RÉNOVATION : point d'étape sur les travaux

P.6



DOSSIER

RENOUVELLEMENT URBAIN : Gouesnou se projette à l'horizon 2030

P.8

BRÈVES
DÉMOCRATIE : les projets élus pour un an

P.9

LE SAVIEZ-VOUS ?
AMÉNAGEMENT : une deuxième phase prometteuse

P.10

À LA UNE
MARCHÉ PUBLIC : des repas équilibrés au fil des saisons

P.11

BRÈVES
ÉDUCATION : la police municipale informe les élèves

P.12

BRÈVES
ÉCONOMIE : le préfet du Finistère à Mescadiou

P.13

PLEIN CADRE
CULTURE : Gouesnou soutient les librairies locales

P.14

PORTRAIT
GOUESNOUSIENS D'ICI ET D'AILLEURS : Jean-Christophe Cagnard

P.16

PATRIMOINE
PATRIMOINE : un Gouesnouiens honré en Vendée

P.17

TRIBUNES
Expression libre

Bulletin municipal trimestriel de la Ville de Gouesnou - N°44 - Gouesnou janvier 2021 - Directeur de la publication : Stéphane Roudaut - Comité de rédaction : Erwan Carralou, Christelle Le Guillou-Pape, Gilles Cote, Henri Le Guen, Michel Plassard - Photos : Ville de Gouesnou sauf mention contraire - Conception et réalisation : dynamo+ - Impression : Cloître sur Offset certifié 100 % PEFC



10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

4. RETOUR SUR - SELL WAR-GIL OUZH



1-05/11/2020
Réunion avec les professionnels de santé sur l'évolution du virus sur la commune et les besoins matériels.



2 - Vacances de la Toussaint
Grand succès pour l'atelier radio organisé par le service Jeunesse.

3-22/10/2020
Les bénévoles de Gouesnou Volontariat et les jeunes du dispositif Argent de poche lors du nettoyage du cimetière.



4-21/10/2020
Hommage à Samuel Paty.



5-18/10/2020
Salle comble pour la conférence d'étape de Dimitri Poupon sur la libération de Gouesnou en 1944.



RÉNOVATION ÉGLISE SAINT-GOUESNOU

POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX

Voilà déjà une année que le clocher de l'église est paré de son échafaudage. Après la restauration des beffrois et des cloches, l'armure métallique sera désormais installée sur les façades nord et sud pour reprendre durant une nouvelle année les maçonneries de l'édifice.

Henry Masson, conservateur de la DRAC, Olivier Thomas, Architecte des Bâtiments de France, Piotr Candio, Architecte du Patrimoine, Stéphane Roudaut, maire de Gouesnou, Sylvie Coppin, adjointe à la culture et l'équipe de maîtrise d'œuvre.

L'église Saint-Gouesnou, construite au début du XVII^e, est la seule église classée Monument historique sur le territoire de la métropole, et c'est à ce titre que la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC) intervient, en la personne de Henry Masson, conservateur régional des Monuments historiques.

Échange avec le représentant du ministère de la culture.

Monsieur Masson, quel est votre rôle de conservateur au sein de la DRAC ?

HM : Le conservateur régional des Monuments historiques de la DRAC, et l'ensemble du service, en lien avec les Architectes des Bâtiments de France, ont pour mission d'apporter l'aide du Ministère de la culture aux projets de restauration des monuments historiques inscrits et classés. Ce soutien se caractérise par une aide technique, scientifique mais aussi financière.

L'État se donne pour règle d'accompagner tous les projets de restauration des monuments historiques. Mais que considère-t-on comme monument historique ? C'est un monument

qu'il est important de conserver et de transmettre. Pour cette raison, l'État se porte garant de la conservation et de la transmission aux générations suivantes.

Quelles sont les spécificités de l'église Saint-Gouesnou ?

HM : Une des particularités de l'église de Gouesnou, est qu'elle a été très malmenée pendant la seconde guerre mondiale. Il y a eu des travaux de restauration très lourds, et il y a d'ailleurs une partie de reconstruction, notamment dans la flèche. Malgré tout, les œuvres anciennes sont restées en place, et l'on a des éléments tout à fait exceptionnels sur le porche en particulier, mais aussi sur le clocher avec beaucoup d'éléments sculptés. Et puis, ce que l'on a redécouvert grâce à cette restauration, c'est le fait que pour construire cette église, il a fallu utiliser beaucoup de sortes de pierres différentes. L'architecte et les maçons qui ont construit l'édifice se sont ingénies à créer des jeux de couleurs comme par exemple des chapiteaux en pierre de Kersanton encadrés par de la pierre de Logonna. La mise en valeur est saisissante.

LE MOT DE L'ARCHITECTE DU PATRIMOINE, PIOTR CANDIO

Il faut noter qu'à Gouesnou, on relève un ensemble quasi complet avec le cimetière, l'enclos, la chapelle, le calvaire et la fontaine, ce qui représente un écosystème de la même époque que l'église. Le paysage autour de l'église est important, comme la fontaine en contrebas qui donne à l'édifice un côté pittoresque. Contrairement à ce que l'on peut régulièrement entendre, la reconstitution a été refaite avec soin et l'authenticité de l'église a été très peu altérée. Aujourd'hui, les travaux ne nécessitent pas de correction sur la partie reconstruite.



La restauration de l'église Saint-Gouesnou est un beau projet qui, entre les années 50 et aujourd'hui reste une architecture de belle qualité qui mérite le détour. Des bâtiments de cette époque et de cette qualité, il n'y en a pas d'autres.



RENOUVELLEMENT URBAIN ÉTUDE GRAND-ANGLE

GOUESNOU SE PROJETTE À L'HORIZON 2030

L'art délicat de l'aménagement urbain consiste à anticiper des situations, notamment l'évolution démographique, et à projeter les besoins qui en découlent de manière naturelle. La Ville de Gouesnou a convaincu la Métropole de lancer une étude, et c'est une première, qui interroge toutes les clés d'entrées et les transitions d'un centre-bourg. Tous les sujets qui font partie du quotidien des Gouesnouiens, seront questionnés afin de répondre au plus près des attentes et de la réalité de 2030.

Vue aérienne
du centre-bourg
de Gouesnou

« Il est de notre responsabilité, entame Stéphane Roudaut, maire de Gouesnou, de prévoir, des années à l'avance, les aménagements qui seront nécessaires pour répondre au développement urbain. Nous portons une vigilance accrue à la préservation des équilibres et du cadre de vie, en assurant un niveau d'équipements, de commerces et de services en rapport avec les besoins des Gouesnouiens. »

Des partenaires locaux

C'est d'ailleurs tout l'objet de l'étude « grand-angle » qui sera menée durant ces 15 prochains mois. Cette étude, qui se veut à la fois anticipatrice et pragmatique, sera pilotée par la Ville de Gouesnou et Brest métropole, et réalisée par l'Adeupa et BMa. L'Adeupa est l'agence d'urbanisme Brest-Bre-

tagne dont les missions consistent à observer les dynamiques des territoires, qu'elles soient urbaines, économiques, sociales, sociétales ou encore environnementales. En s'appuyant sur les observations précédemment établies, l'Adeupa réalise ensuite des études spécifiques, afin d'approfondir les réflexions sur les enjeux considérés comme intéressants, et accompagne les collectivités dans la conception de plans stratégiques à court, moyen et long terme.

Brest Métropole aménagement (BMa) est une entité entièrement dédiée au développement et au renouvellement urbain. Elle compte à son actif des opérations bien connues localement comme le tramway, le téléphérique, le plateau des Capucins, mais aussi le

quartier de Penhoat à Gouesnou et la zone d'activités de Mescadiou.

Le coût de l'étude s'élève à 100 000 € et sera réparti à 90 % à la charge de la Métropole et à 10 % à la charge de la Ville de Gouesnou.

Les enjeux d'aménagement

Cette étude offrira une vision globale du projet urbain à l'échelle du centre-ville de Gouesnou permettant d'organiser et de structurer les aménagements futurs et, d'autre part, d'approfondir les potentialités de renouvellement urbain présentes dans le centre-ville.

Plusieurs enjeux d'aménagement sont présents sur la commune de Gouesnou, notamment son position-



nement géographique stratégique, au carrefour des flux entre le nord de la métropole et Brest. Cette localisation peut s'avérer importante dans le maillage des services et des équipements. Les déplacements représentent également un enjeu de grande envergure car il intègre tout autant les transports collectifs que les localisations potentielles de futurs lieux d'intermodalités. Il interroge également sur la manière de favoriser les déplacements vélos et piétons et les aménagements urbains nécessaires.

La morphologie urbaine, c'est-à-dire l'occupation des sols par typologie d'habitat, détermine la structuration

sieurs années dans une démarche de développement durable et de valorisation des espaces naturels. Cette étude doit bien entendu prendre en considération le prisme environnemental.

Une étude en plusieurs étapes

- Une première phase, d'une durée de 6 mois, consistera à poser un diagnostic et mettre en exergue les enjeux et les orientations pour les prochaines années sur le périmètre du centre-ville de Gouesnou.

- La seconde phase, de 4 mois, identifiera les potentiels et tracera une feuille de route opérationnelle en matière de renouvellement urbain.

d'équipements et les aménagements d'espaces publics.

Les sujets d'analyses nombreux

Une étude de cette ampleur intègre un vaste panel de thématiques, notamment la démographie et le logement, les perspectives économiques et l'emploi ; le commerce et les services, les mobilités, le paysage, l'urbanisme. Chaque thématique est également abordée sous l'angle du développement durable, de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

« *L'intérêt d'une telle étude, insiste le maire, Stéphane Roudaut, est de mettre à plat tous les éléments dont nous disposons aujourd'hui pour les mettre en corrélation avec les besoins de demain. Notre objectif n'est pas d'étendre les zones de construction sur la commune, ce que l'on appelle l'étalement urbain, mais bien au contraire de récupérer des terrains occupés par des friches urbaines en centre-bourg ou en limite proche, pour leur redonner une fonction qui réponde aux besoins des usagers.* »

NOUS PORTONS UNE VIGILANCE ACCRUE À LA PRÉSERVATION DES ÉQUILIBRES ET DU CADRE DE VIE

et le dynamisme des quartiers ; c'est le cas par l'implantation des logements, des équipements, des services et des commerces. Des îlots ont déjà été identifiés, à l'image de l'îlot mairie avec la nouvelle école du Château-d'Eau et des futurs logements avec stationnement dans un environnement arboré et paysager.

Gouesnou compte de véritables atouts naturels et paysagers qui doivent impérativement être valorisés. On y trouve plusieurs cours d'eau, dont la Penfeld, la tourbière du Canada, la zone naturelle du Crann, etc. La Ville de Gouesnou s'est engagée depuis plu-

- La troisième phase, d'une période de 3 mois, proposera différents schémas d'aménagement des secteurs de Kerlédan, du Lantel et du Crann, qui sont des lieux bénéficiant d'atouts et de potentiels très importants en termes d'aménagement urbain et paysager.

- La quatrième et dernière phase, prévue pour 2 mois, sera la concrétisation de cette étude. À ce stade, elle proposera une synthèse du projet de développement communal à court, moyen et long terme. Elle constituera également le cadre de référence pour les opérations d'extension ou de renouvellement urbain, des projets

Clés d'entrée

- **Emploi**
- **Commerce**
- **Mobilités**
- **Urbanisme**
- **Paysage**



3 questions à

CLAUDINE BRUBAN, ADJOINTE À L'URBANISME

Quel est l'intérêt de ce travail partenarial inédit ?

Il propose une vision globale avec des compétences multiples pour la co-construction d'une stratégie sur des enjeux forts de renouvellement urbain, de mobilité, de qualité paysagère.

Cette étude fait globalement appel à des compétences dans les domaines suivants :

- Urbanisme et architecture ;
- Paysage ;
- Programmation urbaine ;
- Stratégies et montages opérationnels et financiers.

Qui est mobilisé pour la réalisation de cette étude ?

Les élus de la Ville de Gouesnou, chacun dans son domaine, BMA et ses différentes expertises, mais aussi les services de Brest métropole qui viendront faire le lien entre les enjeux municipaux et les enjeux métropolitains.

Quel retour vers les habitants ?

Il sera demandé à l'équipe d'étude de participer à la préparation et à la présentation d'au moins trois réunions publiques à l'issue des phases 1, 2 et 4, afin d'informer les habitants de l'avancement et des réflexions produites dans le cadre de l'étude.



DÉMOCRATIE ÉLECTION DU CME

LES PROJETS ÉLUS POUR UN AN !

Le Conseil municipal des enfants a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

« Les jeunes élus, rappelle Jean-François Leroy, adjoint à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse, ont pour mission de représenter tous les élèves de Gouesnou et de proposer des projets au bénéfice de tous. »

Comment s'organise le CME ?

« Pour être candidat, précise Natacha Uguen, référente périscolaire et de l'accompagnement du CME, les élèves doivent être scolarisés à Gouesnou en CM1 ou CM2. Plusieurs équipes de candidats, de 3 à 7 personnes, se présentent. Chaque équipe propose alors son projet et mène sa campagne ! Mu-

dépouillés en mairie. Cas rare dans l'histoire du CME gouesnousien, deux écoles ont dû procéder à un second tour. C'est lors de la première séance plénière que les nouveaux élus recevront leur écharpe tricolore en toute solennité.

Les projets élus :

- École du Moulin : 5 élus : « Nettoyons la nature ! »
- École du Château-d'Eau : 6 élus : « Solidarité avec les enfants en foyer »
- École Saint-Joseph : 3 élus : « Un peu de joie pour les enfants hospitalisés »

LES CONSEILS MUNICIPAUX ONT POUR BUT DE PROMOUVOIR LA RECONNAISSANCE DE L'ENFANT COMME PARTENAIRE À PART ENTIÈRE DANS LA VIE DE LA CITÉ

nis de leur carte d'électeur, les élèves votent pour le projet de leur choix. Les élus réalisent alors leur projet durant l'année de leur mandat. Pour ce faire, ils sont accompagnés par un groupe de suivi composé des responsables périscolaires des trois écoles, de l'adjoint en charge de l'éducation et de parents volontaires. »

Compte tenu de la situation sanitaire, les votes ont été réalisés en classe et

« Tout au long de l'année, souligne Jean-François Leroy, les membres du CME mettront en œuvre des actions qui pour certaines feront appel à la générosité des Gouesnousiens, que ce soit en termes de dons, de temps ou d'investissement personnel. Nous savons tous que nous pouvons compter sur la générosité des Gouesnousiens, ce qui représente d'ailleurs un bel exemple pour nos élèves. »

Photo 1 : Équipe CME école du Château-d'Eau, de g. à d. : Aaron Nossol, Riwan Jaffrés, Mélanie Nossol (parent référent), Matthieu André, Thalie Balcon, Abygaël Watrin, Suzelle Fally.

Photo 2 : Jean-François Leroy et Natacha Uguen

Photo 3 : Équipe CME école du Moulin : de g. à d. : Mélanie Abiven (parent référent), Nathan Benard, Yoann Jaffré, Cédric Bourny, Léo Legrand, Sacha Coatanéa-Théon.

Photo 4 : Équipe CME école Saint-Joseph : de g. à d. : Mme Ségalen (parent référent), Lucie Salomon, Chelsea Ségalen, Nahia Longchampt-Bertranet.



AMÉNAGEMENT QUARTIER PENHOAT

UNE DEUXIÈME PHASE PROMETTEUSE

Quartier de Penhoat

Entre ville et campagne, le quartier résidentiel de Penhoat entame une nouvelle étape de son programme, avec la construction des premières maisons de la phase 2. Situé dans un cadre verdoyant, à 1 km du centre-ville, Penhoat conjugue le calme de la campagne et la dynamique d'une ville active.

Alors que l'installation de l'aire de jeux était prévue en 2023, la voici déjà ouverte pour le plus grand bonheur des enfants et des familles !

L'attractivité du quartier se poursuit avec une commercialisation très rapide puisqu'en moins d'un an il ne reste plus que 20 lots sur les 59 terrains à bâtir initialement disponibles.

« Les habitants ont besoin de retrouver la nature, le calme, un environnement paysager, tout ce que propose Penhoat, souligne Carole Quiniou, responsable du projet à BMA, l'aménageur du quartier. Tous les jours depuis le mois de mai, nous

cœur du projet est de s'inscrire dans le paysage existant. « On pratique souvent un travail « en creux », par une lecture du paysage, de ses qualités et de ses figures, précise Jean-Christoph Rousseau, de l'agence Forma6, architecte urbaniste du quartier. À Penhoat, nous avons travaillé avec un système de haies bocagères, liées à l'ancienne activité agricole. Ce sont ces qualités et la topographie du site qui ont dessiné ce quartier, en favorisant systématiquement la biodiversité et le bien-être des habitants. Ce programme a été établi dans l'objectif d'insérer un quartier dans un cadre paysager préexistant et valorisé », poursuit l'architecte.

« Ce quartier a été imaginé sous la forme de hameaux », précise Claudine Bruban, adjointe à l'urbanisme. « Ils permettent de favoriser la vie de village et la vie sociale, les rencontres et les pratiques communes. La circulation à l'intérieur du quartier a d'ailleurs été pensée à cet effet. Les voies partagées sont privilégiées afin de simplifier et sécuriser les mobilités. » « Nous avons misé sur l'usage des espaces publics et l'aire de jeux du parc pour développer cet esprit village », conclut Carole Quiniou.



avons des demandes de particuliers et de constructeurs pour disposer de la mise à jour du plan des lots disponibles. Un succès qui s'explique peut-être par une offre plus variée que sur la phase 1, avec des terrains qui vont de 300 m² à 700 m². Une satisfaction : on constate que les habitants se sont vraiment emparés de leur jardin et des espaces communs. »

La typologie d'habitats de cette seconde phase propose une offre diversifiée, accessible à tous les budgets, que ce soit pour l'habitat individuel, le logement intermédiaire ou collectif. Le

Chiffres-clés

Phase 1 :
93 familles

Phase 2 :
83 familles



Christiane Le Joly, agent de restauration, et Mounia Oualhaj, chargée de mission Développement Durable, travaillent sur la méthodologie contre le gaspillage alimentaire.

MARCHÉ PUBLIC RESTAURATION SCOLAIRE

DES REPAS ÉQUILIBRÉS AU FIL DES SAISONS

La Ville de Gouesnou a attribué, pour trois ans, le nouveau marché de restauration scolaire à la Société Bretonne de Restauration et de Services. Au-delà de fournir un repas aux enfants, ce marché se veut innovant tant dans sa conception, que dans ses exigences qualitatives.

Un groupement de commande

Le marché de restauration scolaire concerne l'école du Moulin, l'école de Château-d'Eau, mais aussi l'OGEC de l'école Saint-Joseph ainsi que l'accueil de loisirs. Chaque année, 82 500 repas seront servis.

« Avec ce marché, insiste le maire, Stéphane Roudaut, nous avons exigé que le développement durable soit le premier critère de sélection. À titre d'exemple, nous avons tout mis

biologiques. Les repas qui seront servis aux enfants en contiendront 45 %, soit plus du double de l'obligation légale. Mais l'exigence va bien au-delà de la loi. Au minimum, un aliment bio sera servi chaque jour et les achats seront locaux. Avec le respect des saisonnalités et l'achat de produits de saison exclusivement, 60 % des légumes et 80 % des fruits seront frais.

NOUS AVONS EXIGÉ QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOIT LE PREMIER CRITÈRE DE SÉLECTION

en œuvre pour lutter contre l'usage du plastique. Les plats seront désormais livrés la veille dans des bacs en inox, en lieu et place des barquettes jetables précédemment utilisées. »

Un marché au-delà des exigences légales

La loi EGalim, publiée en 2018, vise notamment à favoriser une alimentation saine, sûre, locale et durable et à lutter contre le gaspillage alimentaire. Elle prévoit, pour 2022, d'intégrer aux menus 20 % de produits

La lutte contre le gaspillage alimentaire

La Ville de Gouesnou franchit une nouvelle étape en s'inscrivant dans la démarche de développement durable à travers le dispositif « Territoire Zéro Déchets ». « C'est un véritable engagement politique de la collectivité, souligne Jean-François Leroy, adjoint à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse. Les prestations apportées par le nouveau prestataire en termes d'alimentation ne dérogent pas à la règle et passent, comme tous les pro-

jets de la collectivité, par le prisme du développement durable. »

Afin de prendre les dispositions pour lutter contre le gaspillage alimentaire, plusieurs opérations de pesées des aliments non consommés en fin de repas seront organisées tout au long de l'année. Les résultats s'inscriront dans une démarche de diagnostic continue et feront l'objet d'une analyse détaillée et d'une personnalisation du grammage.

« Je tiens à souligner, précise Maxime Herlédan, adjoint aux finances et au personnel, que le marché prévoit également une démarche volontaire en matière de ressources humaines, puisque l'entreprise s'engage à employer des salariés porteurs de handicap et des personnes en réinsertion sociale. »

Comment est choisi le prestataire ?

L'attribution d'un marché se fait en fonction du nombre de points attribués aux différents critères. Le candidat qui reçoit la note la plus élevée, signifiant qu'il a le mieux répondu aux critères, emporte le marché.

LES CRITÈRES

- Respect de la saisonnalité
- Suppression du plastique
- 45% de produits bio



ÉDUCATION HARCÈLEMENT SCOLAIRE

LA POLICE MUNICIPALE INFORME LES ÉLÈVES

Classe de CM2
de Mme Guimier –
École du Château-d'Eau

Parce que le harcèlement se trouve à l'école et s'aggrave sur les réseaux sociaux, la police municipale se rend dans les classes afin d'expliquer ce qu'est le harcèlement scolaire. Cette intervention a pour objectif de mettre les « harceleurs » face à la gravité de leurs actions mais aussi de libérer la parole et de permettre aux enfants qui seraient victimes ou témoins d'en

parler. « C'est en CM1, CM2 et début de collège, souligne Thierry Durel, chef de la police municipale, que les cas de harcèlement scolaire sont les plus élevés. Les répercussions peuvent être dramatiques pour les enfants si cette violence n'est pas détectée à temps. »

La première conséquence est le décrochage scolaire, vient ensuite l'absentéisme. Les effets du harcèlement

perduent, même lorsque les victimes sont devenues adultes. L'impact psychique engendre une faible estime de soi, des tendances dépressives et une vulnérabilité relationnelle dans le milieu professionnel et amoureux.

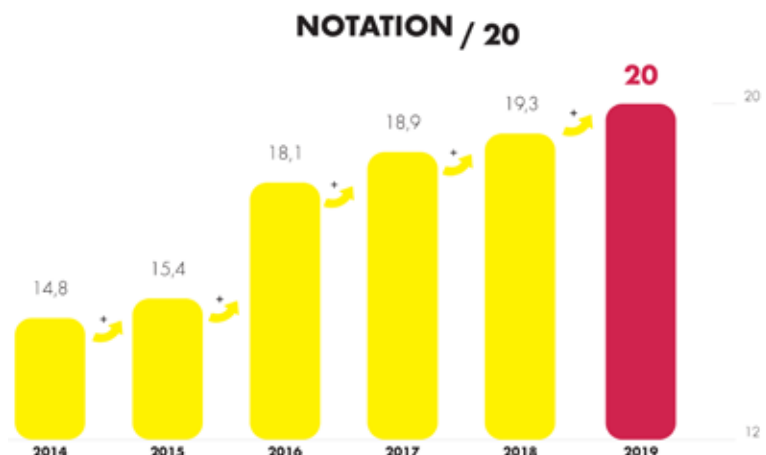
Pour briser la chaîne du harcèlement, plusieurs solutions existent : en parler à un parent, un enseignant ou **composer le 3020**.

FINANCES PUBLIQUES 20/20 POUR GOUESNOU

IQCL, UN SANS-FAUTE, TOUT SIMPLEMENT !

La Direction générale des Finances Publiques (DGFIP) a décerné la note suprême de 20 sur 20 à la Ville de Gouesnou au titre de la qualité de ses comptes locaux.

« L'IQCL est un élément de mesure de la qualité des comptes de la collectivité, explique Jacqueline Bodénès, responsable du service finances à la Ville de Gouesnou. Pour faire simple, il s'agit d'un baromètre de la qualité comptable. Le score de 20 sur 20 indique que les comptes sont sincères, qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière. Une telle note permet de sécuriser les élus dans leurs prises de décision, car en bout de chaîne, ce sont eux qui portent cette qualité comptable. Sur le plan personnel, je dois dire que c'est une belle satisfaction, car j'aime ce métier, et je suis heureuse de constater que notre travail est reconnu. »





ÉCONOMIE PARC D'ACTIVITÉS DE MESCADIOU

LE PRÉFET DU FINISTÈRE À MESCADIOU

Les chefs d'entreprises de la zone de Mescadiou et les représentants de la Fédération du Bâtiment en plein échange avec le préfet, Philippe Mahé, le sous-préfet, Ivan Bouchier, le vice-président à la Métropole, Michel Gourtay et le maire de Gouesnou, Stéphane Roudaut.

À l'invitation du maire, Stéphane Roudaut, le Préfet du Finistère, Philippe Mahé, est venu le vendredi 16 octobre à la rencontre des entreprises du parc d'activités de Mescadiou. Une table ronde organisée en présence d'Ivan Bouchier, sous-préfet de Brest et de Michel Gourtay, vice-président de Brest Métropole, qui a permis aux chefs d'entreprise d'évoquer leurs préoccupations. Ronan et Gildas Lesven, les dirigeants de l'entreprise Kaluen, spécialisée dans la menuiserie aluminium pour les professionnels, étaient très enthousiastes d'accueillir les échanges.



Xavier Bouteiller,
Responsable d'opérations
BMa - Tél. 02 98 47 83 07

La zone d'activités de Mescadiou, développée par Brest Métropole aménagement (BMA), et ouverte à la commercialisation en 2017, ne manque pas d'atouts pour accueillir les entreprises.

développement durable, tout est pensé pour qu'à terme les salariés de la zone d'activités et leurs visiteurs y trouvent des conditions d'accueil optimales, le tout à proximité du centre-ville et de ses commerces et restaurants », a rappelé le maire, Stéphane Roudaut.

PHILIPPE MAHÉ, PRÉFET DU FINISTÈRE :
« VOUS AVEZ TOUT COMPRIS À GOUESNOU »

Elle bénéficie d'une situation géographique idéale et d'une visibilité qui lui confère une forte attractivité. La zone de Mescadiou devrait accueillir au terme de son développement entre 300 et 400 emplois.

Lors des échanges, le Préfet a tenu à saluer la réussite de ce projet, qui a su allier l'aménagement paysager à l'aspect architectural, tout en conservant une certaine souplesse dans la délimitation des lots.

« Conjuguant notamment développement économique et

La formation des jeunes et les difficultés à recruter ont été mises en avant, tout comme l'intérêt de valoriser les métiers de l'artisanat, notamment par le biais de l'alternance.



CULTURE MÉDIATHÈQUE

GOUESNOU SOUTIENT LES LIBRAIRIES LOCALES

Céline Henry, responsable de la médiathèque, Yoann Appéré, responsable du pôle culture-sport, Sylvie Coppin, adjointe à la culture, Dominique Leroux, librairie Excalibulle, Anne Kernéis, Comme les Grands, Stéphane Roudaut, maire de Gouesnou, Héloïse Le Gac, agent de médiathèque, Myriam Daniélou, agent de médiathèque, absent de la photo, représentant librairie Dialogues.

La Ville de Gouesnou et son maire, Stéphane Roudaut, très sensibles aux difficultés rencontrées par les commerçants locaux, notamment les libraires, ont décidé en cette fin d'année d'accorder à la médiathèque un budget complémentaire exceptionnel de 5 000 €, soit 26 % de son budget annuel consacré aux achats de livres, pour venir en soutien à ses partenaires.

« Le confinement a eu un effet immédiat sur la trésorerie des commerces locaux, insiste Stéphane Roudaut, maire de Gouesnou. Aujourd'hui, plusieurs dispositifs, comme le click and collect, sont mis en place afin de poursuivre la vente, mais l'impact économique est réel. C'est dans l'adversité que nous devons nous soutenir les uns les autres, alors à notre échelle, une commune de 6 240 habitants, nous sommes passés à l'action pour soutenir nos partenaires de longue date. »

Ainsi, en plus des 3 000 € déjà prévus pour des achats de fin d'année, et dès le début du confinement, ce sont 8 000 € de commandes exceptionnelles de livres qui ont été réparties entre 4 librairies brestoises :

- 2 000 € auprès de la librairie Excalibulle, pour l'achat de bandes dessinées ;
- 2 000 € auprès de la librairie Comme les Grands, pour la littérature jeunesse et enfantine ;
- 2 000 € auprès de la Petite Librairie, pour l'achat de littérature généraliste et de livres audio ;
- 2 000 € auprès de la librairie Dialogues, pour l'achat de documentaires, littérature policière, adolescente et généraliste.

« Ces commandes, précise Sylvie Coppin, adjointe à la culture, sont en cours de réception et seront traitées au fur et à mesure par l'équipe de la médiathèque pour venir enrichir ses

**C'EST DANS L'ADVERSITÉ QUE NOUS DEVONS
NOUS SOUTENIR LES UNS LES AUTRES**

collections. Les usagers pourront rapidement venir découvrir et emprunter toutes ces nouveautés, toujours dans le respect des consignes sanitaires. »



- Librairie Excalibulle, 9 place de la Liberté 29200 Brest / L'escalé à mangas, 12bis rue de la 2e DB, 29200 Brest
- La Petite Librairie, 4bis rue Danton, 29200 Brest
- Comme les Grands, 6 rue de la 2e DB, 29200 Brest
- Librairie Dialogues, parvis Marie-Paule Kermarec, square Mgr Roull, 29200 Brest

La médiathèque vous accueille avec sa nouvelle équipe constituée de Céline Henry, de Myriam Daniélou et d'Héloïse Le Gac.



GOUESNOUSIENS D'ICI ET D'AILLEURS JEAN-CHRISTOPHE CAGNARD

Il se dit « Breton d'origine ou d'origine bretonne, Breton pur beurre en tout cas », et son parcours professionnel tend à le démontrer. Jean-Christophe Cagnard, 59 ans, est le président (et fondateur) du Groupe Asten depuis 1995. Ce poids lourd de l'informatique – 12,5 M€ de chiffre d'affaires – est installé au Relecq-Kerhuon mais, croissance oblige, va rassembler ses activités en un seul lieu : le 26, rue Gaston-Planté, un local de 1600 m² au cœur de la zone de Kergaradec, à Gouesnou. Déménagement prévu en fin d'année 2020.

La stratégie du regroupement, à Gouesnou, des activités du Groupe Asten, poids lourd du secteur numérique, est assez simple, à en croire Jean-Christophe Cagnard, son président et fondateur. « Je regroupe mes activités pour que, dans la vision client, il y ait une sorte de guichet unique. Finalement, un client, qu'il soit client Cloud, Retail ou Lab, est avant tout un client Asten. » Le groupe quittera donc, à la fin de l'année, le siège historique du Relecq-Kerhuon. « Que le siège et les pôles soient au même endroit, ça permet aux équipes de se dire : « On est tous dans Asten » », poursuit Jean-Christophe Cagnard.

Cela représente 110 personnes, dont environ la moitié (les salariés d'Asten Retail et Asten Lab) doit migrer à Gouesnou d'ici la fin de l'année. L'autre moitié (ceux d'Asten Cloud) y est déjà. Car le savoir-faire du Groupe Asten est organisé en trois pôles de compétences : Asten Cloud, qui propose des solutions d'hébergement, d'infogérance et de cybersécurité ; Asten Lab, spécialisé dans la Big Data, le développement d'applications web et mobiles et l'intégration de progiciels de gestion intégrés ; Asten Retail, qui fait de l'édition et de l'intégration de solutions d'encaissement.

JEAN-CHRISTOPHE CAGNARD

ASTEN :

OBJECTIF CROISSANCE

Un ancrage breton qui « se voit de partout »

Passer du sud au nord de Brest ne fait pas grande différence. Il reste cet attachement au territoire. Dans l'entreprise de Jean-Christophe Cagnard, nombreux sont les signes d'une identité bretonne revendiquée. « Ça se voit de partout. Je pense qu'il faut redonner aux territoires un peu de la belle énergie et des belles idées qu'on peut avoir. » Et le dirigeant de prendre les deux datacenters d'Asten pour exemples. « Ce sont des éléments d'équipement du territoire. Je pense que toutes les métropoles ont besoin de ce type d'équipements pour assurer leur développement. »

Ce raisonnement est propre à notre bout du monde. « Ça vient de ce côté insulaire : on sait qu'on ne nous apportera

rien, que personne d'extérieur à la Bretagne ne passera par Brest, Quimper, Morlaix... Donc on a de la valeur ajoutée à créer si on veut s'en sortir. »

Cela se voit également à l'appartenance, dès les débuts du Groupe Asten, à Produit en Bretagne. Une démarche qui a du sens : « Cela permet de se dire qu'on arrive à travailler ensemble, et de manière préférentielle ». Le chantier de remise aux normes des locaux gouesnouiens d'Asten, par exemple, est assuré à 100 % par des entreprises finistériennes.

L'amour du territoire se retrouve encore dans les loisirs du dirigeant, qui aime sillonner la Bretagne des petites routes au guidon de sa moto. « La moto permet de dé-



Chiffres-clés

12,5 M€
de chiffre d'affaires

1 600 m²
au cœur de Kergaradec

110
salariés

couvrir les ribinoù, de découvrir des odeurs qu'on n'a pas en voiture. Et, contrairement à la voiture, qui est un moyen de déplacement d'un lieu à un autre, la moto, même si vous allez quelque part, vous permet de voir les chemins de traverse. C'est intéressant, même pour le business. » Très actif, l'homme de 59 ans fait aussi du bateau et de la plongée. Aucun aspect du territoire ne semble devoir lui échapper.

Un parcours tourné vers l'ouest

Il faut dire que Jean-Christophe Cagnard a toujours travaillé au contact de sa Bretagne chérie. Ou, du moins, à proximité. À la fin de ses études (c'était en 1984), il est directement entré dans le numérique. Pas un gros marché, à l'époque. « *Je n'en suis jamais ressorti* », constate-t-il toutefois. Il ne passe qu'un an dans sa première en-

UNE VILLE QUI VIT, QUI A SA PROPRE IDENTITÉ

treprise, avant de rejoindre Thomson Logiciels, « *à un moment où les SS2I (sociétés de services en ingénierie informatique) n'étaient que parisiennes. Il n'y avait pas un bonhomme qui faisait du logiciel en région.* »

Et là, ces grandes SS2I se disent qu'il ne serait peut-être pas idiot de se rapprocher de leurs clients si elles voulaient se développer. Jean-Christophe Cagnard est alors recruté pour développer la plaque ouest de Thomson Logiciels, à Nantes. « *Mais il n'y avait rien. On était avec les Pages jaunes, dans un hôtel, à trois. Et il y avait le Minitel, mais c'était déjà un peu lent.* » Après Nantes, la triangulation est poussée jusqu'à Rennes, puis Brest.

La deuxième partie de la carrière du désormais directeur général du Groupe Asten se déroule dans le groupe Alcatel, au début des années 1990, avec les mêmes missions que précédemment. « *J'ai développé la région ouest d'Alcatel, qui allait jusqu'à... Lille. Une belle région, quoi.* » Et le Breton pur beurre est promu directeur général de la filiale Alcatel Answare. « *Et donc je suis allé en région Ouest... parisienne, cette fois, à Massy-Palaiseau (Essonne).* »

Jean-Christophe Cagnard passe près d'une demi-douzaine d'années à Alcatel, « *un brillant groupe, champion du monde sur trois métiers : l'énergie, le ferroviaire et*

les télécoms. Réussir à détruire ce groupe-là, il fallait le faire !* ». Son objectif, en tant que DG d'Alcatel Answare, était de renforcer les implantations locales en rachetant des entreprises. « *Mais mon caractère ne s'est plus adapté à celui de Serge Tchuruk (PDG d'Alcatel de 1995 à 2008).* »

De l'investissement et des embauches

« *Alors, plutôt que de racheter une entreprise pour le groupe, j'ai préféré monter la mienne, Asten, en 1995, sur un embryon déjà existant.* » Le développement du groupe se fait donc à partir du Relecq-Kerhuon. Jusqu'à ce regroupement à Gouesnou, prévu en fin d'année 2020. « *C'est une opportunité, puisque nous avions déjà en location ce premier niveau, avec parking un peu plus bas, et qu'une tranche s'est libérée. Alors que le site du Relecq était trop petit et étiqueté « siège ».* » Les locaux relecquois du 21, rue Robert-Schuman, d'une superficie de 550 m², sont désormais à vendre.

Mais ce grand mouvement en direction du nord de la métropole brestoise ne s'est pas fait en un claquement de doigts. « *On a investi 450 000 € dans des travaux de mise aux normes du bâtiment* », explique Jean-Christophe Cagnard. L'opération coûte à Asten deux millions d'euros d'investissement, « *pour accompagner nos clients actuels et lancer, en début d'année prochaine, nos nouvelles offres* ».

Le directeur général détaille : « *On va renforcer toute la partie télécoms, on va renforcer l'orchestration, c'est-à-dire la possibilité d'entrer sur les systèmes d'information. Et puis on va renforcer aussi la partie fibre.* » Des projets rendus possibles par une crise du coronavirus qui n'a pas impacté Asten, et qui aurait même plutôt renforcé son image. Les clients d'Asten, confrontés pour certains à des problèmes de sécurité informatique avec l'instauration du télétravail, ont été rassurés par le sens de l'anticipation et de l'accompagnement dont a su faire preuve le groupe présidé par Jean-Christophe Cagnard.

Ce dernier est confiant pour la suite, et satisfait de s'implanter à Kergaradec. « *La zone est très dynamique, très dense, il y a plein de belles enseignes. Et on est très proches des voies d'accès au sud comme au nord. Ça m'intéresse puisque je suis tout le temps obligé de me projeter. Ce n'est pas très loin non plus de l'aéroport.* » Au-delà de ces considérations pratiques, le président d'Asten perçoit Gouesnou comme « *une ville qui vit, qui a sa propre identité tout en étant intégrée à Brest Métropole* ». Et l'arrivée du siège et des équipes du groupe devrait contribuer à son rayonnement.

Car le nombre de salariés d'Asten, actuellement à 110, n'est pas figé. « *Le choix de Gouesnou est aussi guidé par un besoin de réserve en mètres carrés pour la croissance, parce qu'il y a eu une progression de 25 % du chiffre d'affaires en 2019 (soit 12,5 M€ de CA) et qu'on a besoin de recruter.* » Le chiffre d'une trentaine d'embauches dans les trois ans est avancé.

(*) Alcatel-Lucent est passé sous pavillon Nokia en 2016 et a connu une grosse dizaine de plans de suppression d'emplois en dix ans.

PATRIMOINE HOMMAGE À « LA SEINE »

UN GOUESNOUSIEN HONORÉ EN VENDÉE

« Nul n'est prophète en son pays » ! L'exemple de Julien Bigot de la Robillardière le prouve. Alors que la commune de La Tranche-sur-Mer a cru bon de donner ce nom à une place en bord de mer, cet homme qui habitait le manoir du Bois est pratiquement inconnu à Gouesnou. Qu'est-ce que les Tranchais ont bien pu lui trouver ?



Retrouvez l'article complet rédigé par les Amis du patrimoine sur www.patrimoinedegouesnou.wordpress.com
Contact : Les amis du Patrimoine / museepatrimoine.gouesnou@orange.fr

Il faut pour résoudre cette énigme se pencher sur l'histoire navale de notre pays. Nous sommes en l'an VI de la République (1798), le lieutenant de vaisseau Bigot (sous le Directoire notre homme évitait de mentionner sa particule) commande la frégate la Seine. Parti de France 28 mois plus tôt avec la division de l'Amiral Sercey, ordre lui avait été donné de ramener en France un contingent de 400 soldats stationnés en Inde.

Alors que le 29 juin 1798 il aperçoit les côtes de Lorient, une division de trois frégates anglaises⁽¹⁾ le prend en chasse. Notre Gouesnousien tente de semer ses poursuivants et fait cap au sud vers La Rochelle toutes voiles dehors. Mais les maudits « Saoz ruz » le rattrapent et lui barrent la route. Une frégate contre trois ! tout semble perdu d'avance. Notre capitaine Bigot aurait pu amener les couleurs après s'être contenté d'envoyer quelques bordées de canons. Loin s'en faut ! Il va se battre comme un diable. Le combat

s'engage d'abord avec La Pique. Bigot la repousse après l'avoir démâtée de son grand mât de hune. Le combat se poursuit contre le Jason et la Mermaid. Alors que le combat tourne à l'avantage des Anglais, Bigot, refusant toujours d'amener son pavillon, jette sa frégate à la côte, précisément à la Tranche-sur-mer. La Pique et la Mermaid s'approchent alors du Français pour l'halali. Le Français va bien finir par se rendre ! Le commandant Bigot n'en démord pas et continue encore le combat jusqu'à l'épuisement de ses munitions. À trois heures du matin c'en est fini. La Seine est totalement démâtée, 400 hommes sont hors de combat, 200 sont tués. Côté Anglais, la frégate La Pique est totalement détruite, la Mermaid sérieusement endommagée. Ce combat héroïque vaudra à notre marin les honneurs du Directoire. Une lettre du ministre de la Marine confirmera, qu'il avait « bien mérité de la Nation » !

(1) Composée des frégates HMS Jason, Pique Et Mermaid

PROVERBES - KRENNLAVARIOÙ

Nos amis des villes jumelées et de coopération savent aussi faire preuve d'humour et de sagesse. Petit tour d'horizon de dictons parfois très imagés, à retrouver dans chaque édition.

ALSACIEN

Alti lieb roscht nitt.
Les vieilles amours ne rouillent pas.
= **L'amour qui a duré longtemps ne se perd jamais.**

GALLOIS

Pawb yn aros yr amser,
a'r amser nid erys neb.
*Tout le monde attend le temps,
et le temps n'attend personne.*
= **Le temps passe et n'attend personne.**

BAMBARA

Cekorobanin sigilen ne be min na,
denmisennin jolen ne t' o la.
*Ce que le petit vieillard voit assis,
l'adolescent debout ne le voit pas.*
= **La sagesse vient avec l'âge.**

BRETON

Sklaer evel lagad an naer.
Clair comme l'oeil d'un serpent.
= **Clair comme de l'eau de roche.**

GOUESNOU POUR VOUS**CULTURE : INTENSIFIER NOTRE ACTION**

L'heure est grave. Le monde culturel pâtit énormément des conséquences de la crise sanitaire. Afin de préserver ce bien précieux, qui enrichit nos territoires, nos collectivités ont une carte à jouer.

Ainsi, dès les premiers jours du confinement, une batterie d'actions phares avait été annoncée par la Ville de Gouesnou en direction du secteur culturel. La municipalité a choisi de maintenir et renforcer ces mesures de soutien à l'automne :

- Versement systématique des cachets des spectacles annulés ou reportés. Faisant suite à l'annulation du festival Nananère et de Gouesnou en Fête, la municipalité a décidé le versement de « cachets solidaires » afin de ne pas fragiliser davantage les artistes et techniciens. Le montant total de ces cachets versés s'élève à 22 000 €.

- Programmation additionnelle. Malgré les inconnues, la Ville de Gouesnou travaille à recalibrer la programmation culturelle sur l'année 2021, tout en créant les conditions pour des interventions dans les structures du territoire : EHPAD, écoles, crèche, etc.

- Accueil de résidences artistiques. Compte tenu des annulations de spectacles, priorité avait été donnée sur le deuxième semestre 2020 à l'accueil de résidences d'artistes afin de pérenniser les activités. D'ici la fin d'année, trois compagnies supplémentaires bénéficieront des outils de la collectivité afin de travailler leurs créations.

- Mobilisation d'une enveloppe d'aide à la coproduction. Son montant a été revu à la hausse afin de soutenir la création locale, un des axes majeurs de notre projet culturel. Trois compagnies bénéficient de cette aide à la

coproduction, pour un montant de 7 500 €.

- Interventions et médiations culturelles. Consciente des difficultés induites par la crise chez les intermittents, la Ville propose des actions, interventions et médiations culturelles complémentaires permettant une pérennisation de leur statut.

- Commande exceptionnelle de livres auprès de librairies de l'agglomération. Début novembre, la médiathèque de Gouesnou a passé une commande complémentaire d'ouvrages auprès de libraires de la métropole pour un montant total de 5 000 €.

Enfin, au-delà de ces mesures, sachez que nous nous projetons, afin d'investir durablement le champ culturel en post-crise. Soyons optimistes, et gagnons que 2021 puisse être une année à part pour la culture à Gouesnou !

GOUESNOU AUTREMENT**ARTICLE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ****2021 : L'AUBE D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE ?**

Alors que nous étions habitués, avant mars 2020, à déambuler dans les rues gouesnousiennes en toute liberté, à faire nos courses dans les commerces du bourg, à rencontrer des connaissances en se baladant dans la prairie Saint-Gouesnou ou à Kerlois, à aller voir les matchs des associations sportives au Crann, à participer aux événements culturels gouesnousiens au centre Henri-Queffélec, on voyait nos proches, on se serrait dans les bras, les petites disputes que nous avons pu avoir avec les gens qui nous entourent nous semblent soudainement bien futiles.

Faire un apéro ou un anniversaire par visioconférence est notre nouveau baume au cœur. Qui l'eût cru ? Cette crise sanitaire aura néanmoins eu le mérite de mettre en évidence notre esprit de solidarité et de montrer que nous sommes tous prêts à donner le meilleur de nous-mêmes quand vient

le temps de se relever les manches et de se serrer les coudes. Nous l'avons vu à Gouesnou, mais également via les multiples événements qui ont émergé sur l'ensemble du territoire : soutien aux commerçants, aide alimentaire, livraison à domicile, etc. Nos pensées vont aussi vers nos « anges gardiens de la santé » : ils étaient là déjà bien avant la crise, et pourtant, le gouvernement refusait de leur donner des moyens suffisants, des conditions de travail adaptées, et une revalorisation salariale. Les services d'urgence, les commerçants, les fonctionnaires, les pompiers, les chauffeurs routiers, les conducteurs de transport en commun, les éboueurs, ... tous méritent qu'on leur tire notre chapeau pour cette année 2020.

Plus que jamais, lorsque vous avez le choix, achetez local ! Changer ses habitudes ça commence maintenant ! Voici donc une bonne résolution pour 2021 !

Nous ne devons pas non plus oublier, en 2021, de participer à la vie de nos associations sportives et culturelles, pour que reprenne vie notre riche et dynamique tissu associatif !

Nous sommes tous différents, mais nous avons en commun cet ennemi invisible, le coronavirus, qui sans le savoir, nous offre une chance de nous dépasser.

Saisissons cette chance et ne la laissons pas passer !

Et plus particulièrement en cette période de Noël, n'oublions pas nos anciens, les personnes isolées, qui ont besoin de toute notre attention, notre tendresse, et notre présence.

BONNES FÊTES DE NOËL ! NEDELEG LAOUE !

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021 À TOUTES ET TOUS ! BLOAVEZ MAD !



ESPACE PIERROT-MÉNEZ

Soutenez ce projet !

Scannez le QR Code



pour accéder à la collecte



**DERNIER LOT
À SAISIR**

GOUESNOU
LOTISSEMENT
FRANÇOISE DOLTO
PROXIMITÉ DU CRANN

DERNIER LOT DE 397 M²



INFORMATIONS/RÉSERVATIONS

Tél. 02 98 37 37 72 / urbanisme@mairie-gouesnou.fr
www.gouesnou.bzh

U *express*
Gouesnou

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

**Centre ville
Dir. Plabennec**



OUVERTURE CONTINUE
8h30 - 19h30

GOUESNOU
TY BARADOZ

DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE VOTRE MAISON
LE RÊVE À VOTRE PORTÉE

■ AVANTAGES ■ EXONÉRATIONS ■ FINANCEMENTS



Tymmo
BREST METROPOLE HABITAT

RENSEIGNEZ-VOUS !
02 29 00 46 00

contact@bmh.tymmo.fr
www.tymmo.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

**RESTAURATION
DE L'ÉGLISE SAINT-GOUESNOU**

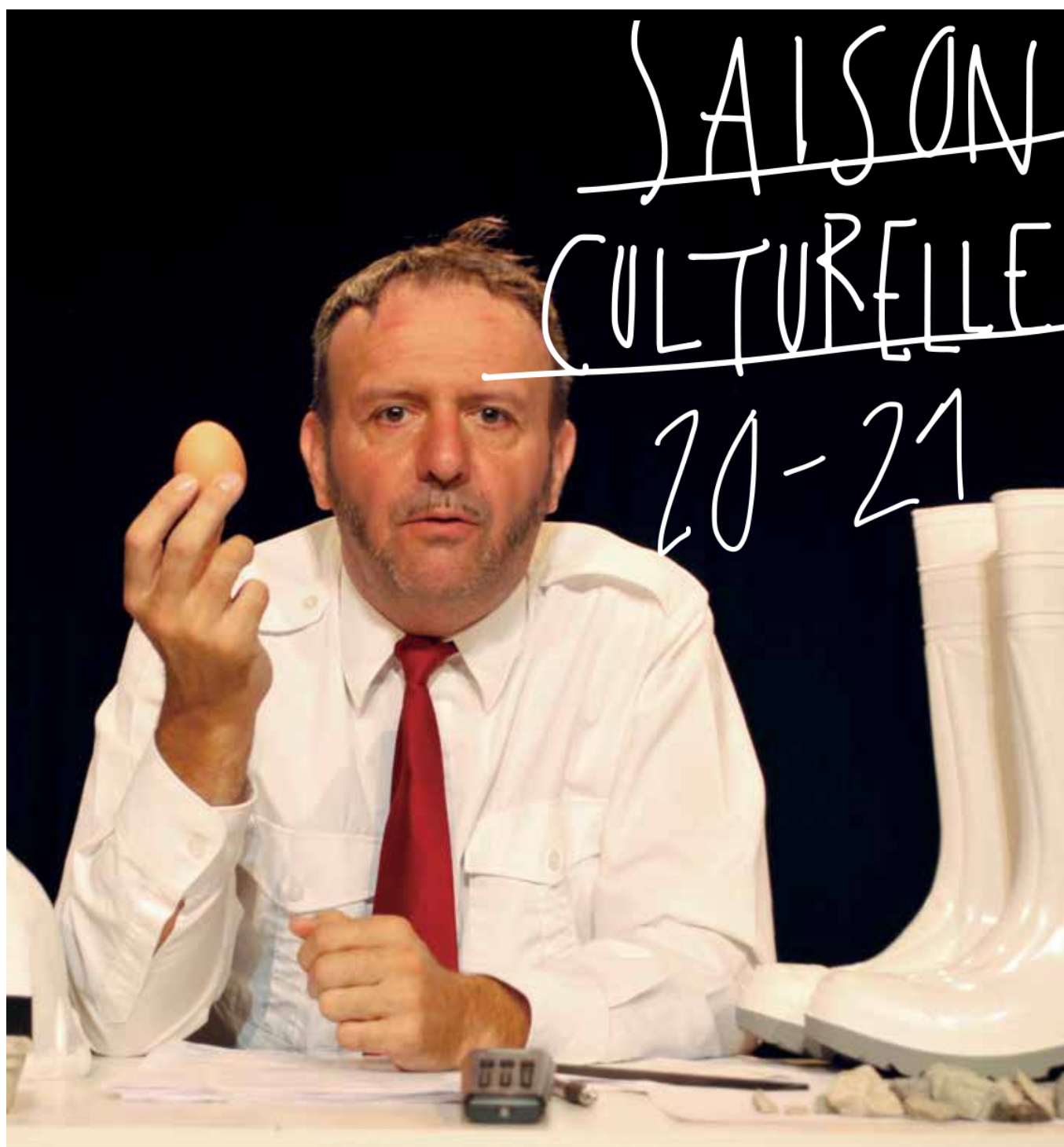
Soutenez ce projet !

Scannez le QR Code



pour accéder à la collecte





Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie

Jérôme Rouger - C^{ie} La Martingale

JEU. 4 FÉV. / 18H30

CENTRE HENRI-QUEFFÉLEC

Théâtre humour / Tout public dès 14 ans / Durée : 1h10

Tarif : 9 € / 6 € / 4 €

